



Edito

Un été et une rentrée active !

Pas de trêve estivale pour les projets communaux. L'été 2016 aura été marqué par de nombreux travaux sur Chavigny : voirie, écoles, accessibilité auront été au cœur du programme d'investissement. Je vous laisse en découvrir le détail dans ce numéro. La rentrée sera tout aussi active avec la préparation d'autres réfections de voirie et travaux à intervenir fin 2016 - début 2017.

Ce sera également un temps fort pour la jeunesse et les associations dédiées : en partenariat avec l'équipe municipale, il a été décidé la création d'une unique association chaviniéenne sous statut MJC qui assurera l'ensemble des activités jeunesse actuellement gérée par l'APS et la MJC Lorraine qui travaillaient déjà en partenariat étroit depuis plusieurs années.

C'est un acte fort qui montre toute la maturité et l'envie de toujours faire mieux pour nos enfants et nos adolescents. Tous les acteurs jeunesse de la communes sont associés à cette nouvelle aventure. Vous serez invités à en suivre les différentes étapes dans les semaines à venir.

Bonne lecture et bonne rentrée !

Hervé TILLARD

Travaux ? N'oubliez les règles d'urbanisme...



Vous décidez d'agrandir votre habitation, d'implanter un abris de jardin, de modifier des ouvertures ou d'ériger une clôture ? Sachez que dans la majorité des cas il vous faut avant tout déposer une déclaration préalable de travaux en mairie voire un permis de construire. Pour l'avoir négligée, certains habitants se retrouvent aujourd'hui face à des difficultés d'ordre juridique ou administratif. En effet, toute personne constatant que les règles n'ont pas été respectées peuvent utiliser le « recours des tiers » pour contester les travaux.

D'une manière générale, avant tous travaux, nous vous conseillons de venir rencontrer René DENILLE adjoint en charge de l'urbanisme et/ou le maire Hervé TILLARD pour présenter votre projet et ainsi échanger sur les règles d'urbanismes en vigueur et sur les modalités de demande administrative.

Sachez également que notre nouveau Plan Local d'Urbanisme entrera en vigueur à Chavigny début 2017. Il intégrera, outre les nouvelles lois en la matière, des évolutions propres aux spécificités de la commune. Une raison de plus de venir rencontrer vos élus municipaux avant d'entreprendre vos travaux soumis à autorisation !

Réseau T'MM 2016 – 2017 : dans la continuité



Pas de modifications importantes à cette rentrée, juste quelques ajustements :

- La ligne A (Chaligny-Pierreville) et la ligne B (Pont Saint Vincent – Flavigny sur Moselle) proposent 6 allers-retours quotidiens, hors desserte à vocation scolaire. Les horaires de passage sont légèrement modifiés par rapport à l'année dernière, et la desserte de l'arrêt « Cinéma » à Ludres est maintenue.
- La ligne C (CHU Brabois-Viterne) offre 8 allers-retours quotidiens entre 6h50 et 19h20. Quelques horaires de passage en journée sont modifiés, afin de s'adapter au mieux aux correspondances avec les autres réseaux. Le retour du Val de Fer pour les collégiens de Callot vers Chavigny est maintenu à 16h15.
- Le quartier de la mine du Val de Fer à Neuves-Maisons est désormais desservi avec la ligne D à raison de 8 allers-retours par jour.
- La ligne D connaît un ajustement de service avec un départ de Thélod supprimé dans l'après-midi et un départ du quartier du Haut de Pesse supprimé le matin.
- La ligne E (Pulligny-Neuves Maisons) offre 6 départ de Pulligny tout au long de la journée, et 5 retours.

Un été de travaux à Chavigny

Lors de l'élaboration du Budget communal 2016, l'équipe municipale a décidé de nouvelles phases de travaux inscrites dans un plan pluriannuel selon 3 priorités maintenant bien établies : la rénovation et l'isolation des bâtiments communaux, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et les rénovations de voirie. Pour limiter les désagréments, la majorité de ces travaux se sont déroulés cet été...

La voirie à l'honneur

Plusieurs chantiers de voirie ont eu lieu cet été sur différents endroits de la commune. En partenariat avec le Conseil Départemental, **le virage et l'entrée haute de Chavigny** ont subi une rénovation de la couche de roulement sur la rue de Nancy. Cette dernière se dégradait rapidement avec notamment la formation de trous assez prononcés à plusieurs endroits. Les « rustines » ne pouvaient plus suffire. L'interdiction de la traversée de la commune par les poids-lourds devrait cependant permettre d'accroître la longévité des travaux réalisés cet été. Le marquage au sol a lui aussi été refait. Le service technique remettra en place des balises plastiques neuves après réception conjointe du chantier par le Département et la Commune.



La rue du Pré Lassé a également fait l'objet d'une rénovation complète de sa voirie. Sa dégradation s'est fortement accélérée ces dernières années, entraînant des problèmes d'infiltration qu'il convenait de traiter sans retard. C'est l'entreprise Colas (la mieux-disante lors de la consultation) qui a réalisé les travaux.



La place de la Résistance avait beaucoup souffert des nombreux chantiers (notamment d'eau et d'assainissement) réalisés sur le secteur. La partie « voirie » a été réalisée en enrobé et la partie « parking » en bi-couche en lieu et place du revêtement calcaire existant.

Le cheminement piéton a lui aussi été recouvert de revêtement bi-couche afin de le rendre praticable même par temps de pluie. Le service technique procédera à un aménagement paysager pour rendre cet espace encore plus agréable.



Des trottoirs de **la rue de Neuves-Maisons** (avant l'entrée de la Presle) ont été entièrement repris avec un double but : dans le cadre d'un partenariat avec la Communauté de Communes Moselle-et-Madon, les quais et arrêts de bus compris dans ce tronçon sont aménagés aux normes « handicapés », les collectivités ayant l'obligation de mettre en œuvre ce type d'équipement dans le cadre de la loi. Le mobilier urbain de ces arrêts de bus est également remplacé (nouveaux abribus). Les nouveaux trottoirs vont considérablement sécuriser le cheminement piéton à cet endroit.

Ces trois chantiers ont également été attribués à l'entreprise COLAS.

En fonction des retours, par nos partenaires financiers, du niveau de la subvention qui nous sera accordée, d'autres voiries communales pourraient être rénovées fin 2016 – début 2017.



Poursuite de la rénovation des écoles

En élémentaire, deux salles de classe ont reçu un « grand coup de fraîcheur ». Les plafonds et les murs ont été repeints, les placards rénovés et l'éclairage est désormais assuré par des nouveaux luminaires à LED, plus économes et diffusant une lumière plus douce. Deux classes supplémentaires recevront le même traitement l'été prochain.

A l'école maternelle, la dernière phase du changement de fenêtres a été effectuée. En plus de l'isolation améliorée, le bâtiment est désormais aux dernières normes d'accessibilité handicap mais également de sécurité, notamment en matière d'évacuation des locaux.

Pendant cette période estivale, **le personnel communal** ne chôme pas. Cette période est mise à profit pour effectuer un « grand ménage » tant aux écoles qu'à l'espace Chardin, ce travail a été rendu plus difficile à cause des travaux effectués en juillet.

Pour le service technique, c'est une course contre la montre qui s'est jouée pendant deux mois. La météo ayant largement favorisé la végétation, il a fallu beaucoup d'énergie pour maintenir en bel état le fleurissement et le traitement des espaces verts communaux. Il a également fallu veiller à ce que tout soit prêt dans les écoles pour la rentrée. Ici encore, l'été est propice aux petits travaux difficilement réalisables pendant l'année scolaire. Un grand merci aux agents communaux.



Du côté enfance-jeunesse

Kermesse des écoles et Barbecue de l'APS

Organisés le vendredi 1^{er} juillet, ces deux événements se sont enchaînés pour offrir aux familles, enseignants, bénévoles et animateurs un long temps de convivialité pour fêter la fin de l'année scolaire.



Le lâcher de lanternes volantes est venu clôturer cette soirée, donnant un air symbolique au démarrage des grandes vacances.

Ados en réseau et Besoin d'air

Cette année « Besoin d'Air » prépare ses dix ans qui auront lieu en 2017. Le temps pour les jeunes de Neuves-Maisons et Chavigny de se replonger dans les archives des huit précédentes éditions pour préparer une édition 2017 dont eux seuls ont le secret.



Certains jeunes ont quant à eux rejoint le projet « ados en réseau », qui, cet été, proposait un mini-camp de cinq jours sur la base de loisirs de Favière. Ce mini-camp a été préparé tout au long de l'année avec les jeunes habitués, ou non, des animations ados en réseau.

Au programme, un fil rouge nommé Koh Lanta avec dégustation d'insectes, épreuve de survie (une semaine sans réseau), du canoë, de la randonnée, des repas équilibrés, et surtout une bonne ambiance.

Accueil de loisirs

L'accueil de loisirs s'est déroulé, comme chaque année, pendant le mois de juillet à l'espace Chardin.



Jeux de plein air, activités manuelles et artistiques ont rythmé le quotidien des enfants. Ceux-ci ont également pu profiter

de sorties à la piscine, à Fraisvertuis et à la ferme de Woimbey. Des mini-camps ont eu lieu pour les plus grands à Bainville et pour les plus jeunes aux abords de l'espace Chardin.

1+1=1 : l'APS et la MJC Lorraine rassemblent leurs forces pour devenir la MJC de Chavigny

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires aura eu des effets bien au-delà de sa simple application, comme l'entendait le décret.

Sur la commune, il aura permis de renforcer le lien entre tous les acteurs (plus particulièrement de l'APS et de la MJC Lorraine) qui ont en charge l'organisation des accueils de loisirs périscolaires et des vacances, les TAP, les animations ados et enfance; le tout encadré par les animateurs des associations qui travaillent ensemble et pour chacune des deux associations.

La co-animation des activités par les animateurs des deux associations, a tout naturellement conduit à la question : « Et pourquoi ne pas en faire qu'une ? »

Cette hypothèse élaborée par le comité de pilotage et affinée par les associations, la mairie et la fédération départementale 54 des MJC, va voir naître sur la commune une nouvelle association : la MJC de Chavigny

Elle verra se regrouper les activités existantes des deux associations. Elle se donne un an pour trouver un rythme de croisière et construire un nouveau projet associatif pour la rentrée de septembre 2017.

Pour construire ce nouveau projet tous ensemble, nous vous donnons rendez-vous le **vendredi 30 septembre pour**

l'Assemblée Générale d'affiliation de l'APS à la Fédération des MJC.

Sortie de fin d'année à Verdun pour le cycle 3 et le Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) avait depuis longtemps le projet d'organiser un voyage à Verdun afin d'honorer le devoir de mémoire de la Grande Guerre. Il a proposé aux enseignants des classes de CM2, CMI et CE2 de se joindre à lui pour la commémoration de cet anniversaire.

C'est donc le 4 juillet, que le CMJ et l'école partaient passer la journée à Verdun, selon le programme préparé par les enseignants et l'animatrice jeunesse, Fanchon Cauville. Deux guides rejoignaient notre bus à Verdun et nous emmenaient découvrir les sites des champs de batailles. Un premier arrêt au village détruit de Fleury-devant-Douaumont permettait aux enfants de se rendre compte du caractère destructif de la guerre. La visite du Fort de Douaumont leur a montré les dures conditions de vie des soldats, complétée par la projection d'un film à l'Ossuaire de Douaumont. Les jeunes ont pu prendre la mesure de ce qu'avaient vécu leurs arrière-grands parents. Après tous ces moments forts, le pique-nique et le moment de détente dans un parc de Verdun ont été très appréciés.



Du côté des associations

Le SLUC Tennis vous donne rendez-vous !

L'école de tennis pour enfants et adolescents ouvre ses portes au SLUC TENNIS à Chavigny pour la saison 2016 - 2017. Sous la responsabilité d'un enseignant diplômé les jeunes de 5 à 18 ans, par groupe d'âge, pourront découvrir ou se perfectionner à la pratique du tennis.



Deux matinées gratuites d'essai auront lieu les samedis 17 et 24 septembre de 10h à 12h.

Du nouveau du côté du Foyer Rural !

Une nouvelle activité s'adressant aux plus petits est proposée en cette rentrée de septembre : il s'agit d'éveil corporel pour les 3-6 ans. Les cours auront lieu les lundis de 17h à 18h à l'Espace Chardin. Le Foyer Rural propose toujours également ces activités hebdomadaires traditionnelles :

- Yang Shen Qi Gong les lundis de 18h45 à 20h15
- Renforcement musculaire les mardis de 18h30 à 19h30
- Badminton les mardis de 20h à 22h30
- Yoga les mercredis de 18h30 à 19h30
- Gym tonique / Fitness en musique les jeudis de 19h à 20h
- Randonnées les mardis de 8h30 à 11h30 et vendredi de 9h à 11h.



D'autres rendez-vous à la journée vous sont donnés tout au long de l'année.

N'oubliez pas la newsletter de Chavigny !

Rendez-vous sur la page d'accueil du site internet de la commune (www.ville-chavigny.fr), renseignez votre adresse mail, en bas de page, sous la rubrique

« inscription à la lettre d'information » puis cliquez sur le bouton « s'inscrire ».

Vous recevrez les nouvelles de Chavigny sur votre boîte mail !



Agenda : autour de l'Espace André Chardin

Dimanche 18 septembre : Journée du patrimoine : Marche familiale à la découverte de Chavigny (sur inscription)



Samedi 12 et dimanche 13 novembre et samedi 19 et dimanche 20 novembre : Chavi'Rire : festival de théâtre délirant organisé par le Comité des Fêtes

Dimanche 25 septembre : 4ème grand prix de Caisses à Savon organisé par le Comité des Fêtes

Samedi 27 et dimanche 28 novembre : Festival du jeu organisé par la MJC

Dimanche 02 octobre : repas des Aînés organisé par le CCAS

Samedi 10 décembre : Fête de Saint-Nicolas organisée par le Foyer Rural, la MJC

Dimanche 23 octobre : Broc'Livres et Vinyles organisé par le Comité des Fêtes

Numéros utiles

Mairie : 03 83 47 24 32

Du Lundi au Jeudi : de 14h00 à 18h00

Le Vendredi : de 14h00 à 16h00

www.ville-chavigny.fr



Déchèterie Moselle-Madon : 03 54 95 62 41

CCMM : 03 83 26 45 00

Collectes des ordures ménagères et emballages recyclables

Ordures Ménagères : poubelle noire : ramassage effectué tous les mardis matin

Emballages recyclables : ramassage effectué le vendredi sur 2, les semaines impaires